

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

Tel/Fax : 04 75 28 02 71

Mail : mairiebeauvoisin@gmail.com

**COMPTE RENDU RÉUNION DE LA COMMISSION
VIE LOCALE – CADRE DE VIE DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022**

**Présents : Membres de la commission : Marie-Claude – Christine – Marie-Pascale
Rudy**

**Élus : Laurence MARCHAL – Chantal DUMAS - Jean-Jacques CORNAND
Christian THIRIOT**

Excusées : Marina – Mireille

Ordre du jour :

- Démarrage du service communal de traitement des végétaux
- Démarrage du service communal de ramassage des encombrants

Questions diverses

Début de réunion à 18h

Monsieur le Maire rappelle que les deux services proposés à destination des habitants du village sont des services communaux gratuits mis en œuvre par la Mairie au moyen de notre Agent technique.

Le ramasse des végétaux et broyat.

Type de végétaux : Déchets verts provenant de la taille et de l'entretien des espaces verts publics et privés ... ou encore de l'élagage des haies réalisés **par les particuliers.**

2 périodes retenues : **octobre/novembre** pour la saison automnale et **mars/avril** pour la saison printanière.

Quels jours durant ces 2 périodes ? : TOUS LES LUNDIS.

Cela démarre quand ? : **lundi 10 octobre.**

Modalités : se faire inscrire en mairie, par téléphone (04 75 28 02 71) ou par mail (mairiebeauvoisin@gmail.com) :

2 solutions :

- Le particulier inscrit porte lui-même ses végétaux verts à la carrière et les dépose à l'endroit signalé,
- Le particulier inscrit demande un enlèvement de ses végétaux à domicile, retrait effectué par l'agent technique de la Mairie.

Il sera possible de récupérer à la carrière le broyat stocké à l'endroit indiqué.

Restrictions : **PAS DE DÉPOT DE VEGETAUX A LA CARRIERE EN DEHORS DES 2 PÉRIODES INDIQUÉES.**

Le ramassage des encombrants.

Périodes retenues : 1 FOIS PAR TRIMESTRE - LE DEUXIEME MERCREDI DU MOIS.

Quel mois ? : FÉVRIER - MAI - SEPTEMBRE - DÉCEMBRE

Cela commence quand ? : Mercredi 14 DECEMBRE 2022.

Modalités ? : Enlèvement sur place, à la porte des particuliers préalablement inscrits en mairie soit par téléphone (04 75 28 02 71) soit par mail (mairiebeauvoisin@gmail.com).

ATTENTION : l'enlèvement chez le demandeur sera conditionné par la présence d'une personne aidant l'agent technique communal à charger le ou les encombrants dans la remorque. Les encombrants seront emmenés par nos soins à la déchetterie de Buis-les-Baronnies ouverte toute la journée du mercredi.

Recommandations : il est rappelé que le dépôt des encombrants est interdit sur la voie publique sur l'ensemble du territoire de la commune (en dehors des périodes de ramassage ci-dessus sous condition d'être inscrit) ainsi que sur les espaces communaux de collectes de déchets.

QUESTIONS DIVERSES :

Chemins communaux : interventions à programmer sur les chemins dégradés par les fortes pluies de septembre.

Nettoyage des caniveaux « Jonchiers » : voir avec la DDE qui gère l'entretien de la voirie départementale.

Sentiers de la commune : souhait de bénéficier d'une cartographie référençant les différentes voiries communales et rurales. Marie-Pascale & Jean-Jacques se proposent de travailler sur la création d'un micro plan cadastral qui pourrait être affiché sur le mur en pierres de l'abri bus situé au pont à l'entrée du village (ravin de Saint-Fons).

Souhaits d'aménagements divers à la guinguette :

- Création de plusieurs boudodromes, délimités et revêtus de concassés adaptés pour la pétanque.
- Jeux pour les enfants : demande d'installer deux jeux supplémentaires dédiés à des enfants plus grands. Il est suggéré de remettre davantage en évidence le panneau évoquant la responsabilité des parents.
- Clapicette : souhait de remplacer la clapicette actuelle sous la grande halle couverte par un autre revêtement moins salissant pour le matériel et les chaussures.
- Matériel : souhait que la mairie achète un percolateur à café et des fauteuils plus adaptés pour la petite salle de réunion en raison du sol carrelé.
- Inventaire : souhait de mise en place d'un formulaire type à utiliser lors de l'état des lieux locaux et matériel.
- Ménage : suggestion de faire appel à un prestataire pour le nettoyage des locaux après locations (impact sur le prix de location).
- Chaises cassées : réparations en cours opérées par notre agent technique.
- Agenda de location : demande à ce qu'un tableau Excel soit diffusé à la population. Il a déjà été répondu à cette demande (voir les Points de vue de tout un chacun dans le journal d'informations locales de la mairie du second trimestre 2022). Donc pas de changement.

La gestion de l'eau

La commission discute sur ce sujet qui est bien entendu le souci de la municipalité actuelle. Christian précise que les facturations d'eau potable vont de pair avec la facturation des eaux usées et que pour la facturation des redevances assainissement il n'y a pas une augmentation significative du volume d'eau utilisée

La problématique de la récupération des eaux de pluies issues des bâtiments communaux est évoquée. Cela pourrait se traduire par la pose de citernes accessibles par les secours en cas d'incendies.

Fin de la réunion à 19h45